



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES DU 08 JANVIER 2022 – 10H00

MAIRIE DE SAINT-USAGE
21170

Présents : Madame Aurélie LABELLE, Madame Valérie HOSTALIER, Madame Marie-Laure CARTIER et Madame Jocelyne NICOLAS

Absents : Madame Laure AGUIAR, Madame Isabelle BOUEFGRAS, Madame Stéphanie IMBERT

Excusés : Monsieur Suayib CAKIR, Madame Martine CONSTANTIN, Madame Nelly LORAUD, Madame Laetitia MARTZLOFF

Secrétaire de séance : Monsieur Aurélie LABELLE,

I. MISE EN PLACE D'UNE CORRESPONDANCE ENTRE LES AINES ET LES JEUNES DU VILLAGES

Madame Aurélie LABELLE informe que les inscriptions pour des échanges de correspondances entre les aînés et les jeunes du village ont débuté avant Noël. Deux adultes et cinq enfants ont répondu. Il a été décidé de mettre en place une correspondance selon le modèle suivant.

- 1 adulte pour 2 enfants
- 1 adulte pour 3 enfants

II. CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nous avons récupéré les listes d'élèves pour le collège et l'élémentaire. Les élèves du CE1 à la 3e peuvent voter. Seuls les élèves du CE2 à la 5e sont éligibles à la candidature.

Préparation des documents à distribuer aux enfants.

Dépôt des candidatures avant le 31 janvier 2022.

Elections le 1er avril 2022 et dépouillement à 17h à la salle des associations

III. Ecole – Bilan de l'année 2021

Madame Aurélie LABELLE rappelle le budget fonctionnement du groupe scolaire.

Charge fluide (eau, électricité, gaz) : 37 000 € pour l'élémentaire
19 000 € pour la maternelle

Budget matériel scolaire : 50 € par élève (ce budget s'il n'est pas utilisé, permet de dégager un excédent de fonctionnement dans le budget communal qui peut permettre de faire des investissements) + 15 € par élève pour la coopérative scolaire

A cela, s'ajoutent les frais de personnel (trois ATSEM, une femme de ménage).

Il faut également ajouter les investissements comme les chaises, tables... et les vidéo projecteurs des tableaux interactifs des salles de classe.

IV. Projet « City stade »

Nous étudions la possibilité de mettre un « city stade » et « skate-park » sur le terrain de foot.

Il faut faire **une plateforme** (Des devis ont été demandés à l'entreprise Rougeot)

- Skate-Park seul : 23 082 HT
- City stade seul : 35 401 HT
- Les deux : 46 297 HT

La structure :

- Skate Park seul : 22 703 € HT
- City stade seul : 34 797 € HT
- Les deux : 70 233 € TTC

Nous allons étudier le projet à la conseil municipal des jeunes quand il sera mis en place.

Nous allons demander d'autres devis pour la plateforme et pour les structures. De plus, c'est un projet qui peut faire l'objet de subvention de nos différents partenaires : DETR, Communauté de Communes – Rives de Saône, Ministère des Sport, de l'Education Nationale, Département et Région)

La séance est levée à 11h20